

Téléconférence du Groupe de travail du CCLA sur les communications Le 13 juillet 2005

Compte rendu

Participants

Trish MacQuarrie/ARLA, Debra Conlon/CropLife, Madeline Waring/BCAFF,
Michael Tansey/ARLA, Janice Hopkins/ARLA, Josée Beaudoin/ARLA, Pamela Kern/ARLA,
Shannon Coombs/ACPCS, Greg Sampson/Agricultural College de la Nouvelle-Écosse,
Marc Périard/ARLA

Absents

Elizabeth May/ Sierra Club, Robert Whiting/ Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

1. Approbation de l'ordre du jour

T. MacQuarrie

- Trish souhaite la bienvenue à tout le monde et chacun se présente lors d'un tour de table.

DÉCISION

- L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du compte rendu de la téléconférence du 27 mai

T. MacQuarrie

DÉCISION

- Le compte rendu du 27 mai est approuvé.

3. Ébauche de mandat : adhésion ouverte aux autres groupes d'intervenants

T. MacQuarrie

- Trish MacQuarrie suggère aux membres du groupe de travail de modifier le mandat pour inclure d'autres groupes d'intervenants, dont la participation serait approuvée par les membres du groupe de travail.
- Plus précisément, il est proposé que le Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR) fasse partie du Groupe de travail du CCLA sur les communications parce que les détaillants en produits agricoles sont à la première ligne des ventes de produits antiparasitaires et que les communications sur les pesticides les concernent.
- En tenant compte de la dimension de ce groupe de travail et de l'étape à laquelle il est rendu, certains membres pensent qu'il n'est peut être pas utile d'ouvrir l'adhésion à **n'importe quel** groupe d'intervenants.

Final

- Il est proposé d'ajouter une mise en garde au mandat afin de s'assurer que la dimension et l'équilibre du groupe de travail demeurent raisonnables.
- Les membres du groupe de travail sont d'accord avec la suggestion faite par un remplaçant qui consiste à ajouter dans le mandat la possibilité pour d'autres membres de participer, sur invitation du groupe de travail. Josée modifiera le mandat en conséquence.
- La présidente rencontrera le représentant du CAAR et l'informerá du travail réalisé jusqu'à maintenant étant donné que le groupe n'a pas besoin de revoir ces questions.
- Les nouveaux membres du Conseil consultatif de la lutte antiparasitaire (CCLA) sont également invités à participer à divers groupes de travail sous l'égide du CCLA. Glen Sampson est le seul membre qui a répondu à l'invitation jusqu'à maintenant.
- La présidente indique qu'il est écrit dans le mandat du CCLA : « La coprésidence des groupes de travail sera assurée par un haut fonctionnaire de l'ARLA et un membre de ces groupes. »
- Madeline Waring et Glen Sampson, les seuls membres du CCLA, ont été invités à réfléchir sur la possibilité de devenir coprésident et conseiller de Trish.
- Les tâches du coprésident du CCLA sont de présider les téléconférences en l'absence du coprésident de l'ARLA et de donner des présentations aux réunions du CCLA.

DÉCISION

- Il est entendu de permettre au CAAR de faire partie du Groupe de travail du CCLA sur les communications.

MESURE

- Madeline Waring et Glen Sampson doivent transmettre un courrier électronique à Trish s'ils acceptent la coprésidence du groupe de travail.
- Le Secrétariat rédigera un projet d'énoncé concernant la participation d'autres groupes d'intervenants dans le groupe de travail et s'occupera de l'ajout d'une mise en garde au mandat afin que le groupe de travail puisse contrôler l'adhésion.
- La présidente invitera le CAAR à se joindre au groupe de travail et donnera un aperçu au représentant du CAAR avant la prochaine téléconférence.
- Debra Conlon doit également communiquer avec le représentant du CAAR.

4. Orientations du CCLA à sa réunion de juin et implications du rapport de novembre du groupe de travail

T. MacQuarrie

- Discussion du groupe de travail concernant les commentaires du CCLA.

Sommaire révisé du rapport de novembre au CCLA

- Pam dépose le sommaire révisé du rapport de novembre, en se fondant sur les discussions du CCLA.
- On doit définir l'auditoire et d'établir les priorités, puisque l'auditoire est très vaste et

Final

- dépasse la capacité de l'ARLA.
- Certains commentaires ont fait l'objet de discussions. Pam apportera des modifications.
- Une personne pose une question concernant l'étendue du travail sur les étiquettes à réaliser par le groupe. Elle fait remarquer qu'il est difficile pour les manipulateurs de pesticides de comprendre les étiquettes. Le libellé des étiquettes devrait être simplifié.
- La difficulté est que le texte des étiquettes est légal et exécutoire en vertu de la loi, en plus de servir de moyen de communication.
- L'ARLA réalise actuellement certaines initiatives pour améliorer les étiquettes.
- Quelqu'un propose de laisser la question des étiquettes dans le rapport. Il s'agit d'un sujet important qui mérite d'y porter attention.
- Certains membres pensent qu'il est important que les recommandations ne soient pas limitées à ce qui est réalisable selon les ressources existantes. Par exemple, il est préférable de viser la perfection.

DÉCISION

- Les membres du groupe de travail croient que ce groupe n'est pas responsable de résoudre les problèmes relatifs aux étiquettes; toutefois, il peut présenter des recommandations qui seront analysées dans le cadre d'autres initiatives sur les étiquettes.

MESURE

- Les membres du groupe de travail doivent transmettre à Pam tout autre commentaire concernant l'ébauche de recommandation pour le rapport de novembre au : pkern@ravine.ca.

5. Proposition de démarche pour les prochaines téléconférences et dates de celles-ci *T. MacQuarrie*

- Michael présente la démarche proposée pour le groupe de travail au cours des mois à venir.
- Quelqu'un suggère de tenir la 3^e réunion en personne. Le président invite les membres qui sont à Ottawa à participer aux réunions en personne.
- Après chaque réunion ou téléconférence, Pam et Michael transmettront les documents aux membres du groupe de travail pour obtenir leurs commentaires.
- Une personne indique qu'il faudrait organiser une 5^e téléconférence ou une téléconférence de suivi après chaque appel. Les appels de suivi ne sont pas réellement possibles pour le moment. D'autres méthodes (comme de plus petites téléconférences) seront donc prises pour résoudre toute question non réglée.
- Les sujets abordés devront faire consensus. Cependant, s'il n'est pas possible de faire consensus, il faudra obtenir un vote majoritaire pour continuer.

DÉCISION

- Les membres du groupe de travail s'entendent quant à la démarche proposée et demandent que la deuxième téléconférence ait lieu à la fin d'août.

Final

MESURE

- Les membres doivent commencer à penser en fonction d'un auditoire plus vaste. Une demande de commentaires précis concernant l'auditoire, les priorités, les réseaux et les résultats sera envoyée aux membres du groupe de travail au cours des prochains jours. Le résultat global sera communiqué tout de suite après.

6. Prochaines étapes/prochaine téléconférence

T. MacQuarrie

- Il y aura trois téléconférences en septembre (dont une qui aura probablement lieu à la fin d'août).

MESURE

- Le Secrétariat du CCLA doit demander le plus tôt possible les dates des trois prochaines téléconférences de septembre. [Fait. Les prochaines téléconférences auront lieu le 18 août, le 1^{er} septembre et le 27 septembre 2005, de 13 h à 14 h 30 HNE.]